

LA CGT OPPOSE UN PLAN DE RUPTURE À LA COHÉRENCE DES RÉFORMES GOUVERNEMENTALES



Nous sommes à un moment où les réformes structurelles de l'Etat sont à l'œuvre et se succèdent les unes après les autres. Bien évidemment, gouvernement et Europe ne sont pas déboussolés et savent quelle direction donner à la gestion des crises qui se succèdent. Ces réorganisations permanentes ont un sens et sont cohérentes dans leur logique.

Pourquoi une réforme sur le découpage régional ? Pourquoi une autre sur les compétences territoriales ? Pourquoi des métropoles ? Pourquoi des réformes de l'Etat avec une réduction de son poids dans la mise en œuvre de ses actions et ses conséquences sur les personnels et le service rendu ? Pourquoi un semblant de « désorganisation » de l'Etat ? Si ce n'est pour une reprise en main autoritaire de l'Etat sur ses propres décisions, sur l'organisation de ce qui est en train de se mettre en place et qui se confirme par les choix de « sortie » de crises, si on en sort ... Il s'agit donc, pour nous, de bien appréhender les multiples réformes à l'œuvre, de bien comprendre leurs articulations entre elles.

Ne sommes-nous pas au cœur d'une réorganisation du capital, qui place les pouvoirs publics non plus en accompagnement des politiques libérales mais en anticipation ? Ceci place les instances publiques, communes, communautés urbaines ou d'agglomération, métropoles, régions, pays, continents, en outils pour renforcer la compétition des entreprises, puisque

le principe de concurrence est, selon les libéraux, le moyen de faire avancer la société. Cette mise en compétition permanente pour être toujours devant son concurrent a des conséquences essentiellement sur les femmes et les hommes, sur le travail...

On perçoit aussi plus clairement des formes nouvelles ou différentes du travail qui s'exercent par des travailleurs en dehors des règles collectives que peuvent représenter le Code du travail, les conventions collectives ou les différents statuts. On comprend mieux ainsi, avec un peu de recul, l'insistance des différents gouvernements à « réformer » l'exercice du travail, notamment avec les ordonnances Macron et autres lois Travail, ainsi que les lois successives sur la formation professionnelle. Ces réformes et lois ont en commun de permettre aux filières de se restructurer et de définir les emplois nécessaires pour les accompagner tant en nombre qu'en type et en qualité. Dans le même temps, les salariés sont éloignés de ces décisions avec la réduction des droits et moyens pour leur expression et leur action dans les institutions qui les représentent.

La loi 3DS conforte les libéraux dans leur logique capitaliste puisqu'elle confirme, valide et amplifie l'esprit des réformes antérieures. C'est aussi ce qui fait faire à Pierre Gattaz, ancien président du Medef, l'apologie de la simplification, par-

ticulièrement sur le droit du travail : « *Si nous voulons réindustrialiser notre pays, aller vers le plein-emploi, faire du développement durable un objectif et pas une contrainte, mieux partager les richesses produites, nous devons faire cet effort de simplification.* »

Les plans de relance à l'œuvre depuis la rentrée 2020 : les 100 milliards du « plan de relance », les 2 400 milliards sur six ans du plan de relance européen (repris tout ou partie dans les plans nationaux et régionaux), le plan d'investissement France 2030, les fonds structurels européens ... **se retrouvent tous à être au cœur d'une même stratégie.** Sous le vocable du « quoi qu'il en coûte » et de la relance économique, c'est une puissante arme financière qui permet aux « meilleurs » des libéraux d'être encore « meilleurs ». Dans leur logique d'accompagnement, les pouvoirs publics se concurrencent en territoires pour attirer les activités économiques et stratégiques au détriment d'un aménagement des territoires équilibré prenant en compte leurs singularités.

Mais en réalité, au nom d'une liberté des territoires, l'Etat décide et choisit les filières qu'il met en avant, souvent aussi de leur reconversion ou de leur déclin. Il privilégie les activités qui lui semblent utiles pour développer la société qu'il souhaite, avec les acteurs qui voudront bien l'accompagner. Pour cela, il donne des moyens aux collectivités pour développer leur attractivité, met en place des appels à projet ou à manifestation d'intérêt, qui sont en fait des appels d'offres, pour attirer les entreprises sur leurs périmètres. Il met aussi en place une fiscalité au service de ces logiques. Cette conception de « l'attractivité » va à l'encontre des intérêts des populations, des travailleurs et des territoires.

Avec ces politiques publiques, les inégalités se creusent, particulièrement pour les personnes les plus fragiles. Souvent en milieu rural ou dans les quartiers dits difficiles, la présence et l'accès aux services publics sont réduits. Des déséquilibres territoriaux se structurent et s'aggravent, comme l'indique la dernière étude Insee sur l'évolution de la France depuis quarante ans.

Face à cette stratégie qui est à l'œuvre, nous devons éviter deux tendances :

- Celle du repli (pourquoi lutter devant l'implacable logique à l'œuvre ?)
- Celle de l'adaptation (comment faire avec pour limiter la casse sociale ?)

Le syndicalisme de transformation sociale s'est développé dans et par la prise en compte du réel des situations de travail, économiques, sociales et aujourd'hui environnementales. Aussi nous devons nous situer, dégagés de toute conciliation dans un système que nous combattons, en tenant compte de la nouvelle donne engendrée par la crise sanitaire, et aujourd'hui la guerre en Ukraine, et l'effondrement des certitudes. Nous ne pouvons nous contenter du seul rejet. **Nous devons**, comme le syndicalisme de classe l'a toujours développé, **prendre appui sur les contradictions du système et de ses exécutants afin de faire levier pour mettre en œuvre les transformations nécessaires à la justice sociale, à la transformation des situations de travail et incarner notre plan de rupture.**

Sans aucune naïveté sur les intentions d'un pouvoir sous influence libérale, **la territorialisation de l'action publique n'est plus un concept mais une réalité qu'il nous faut appréhender pour être en capacité de riposter.** Cela ne veut pas dire que, du jour au lendemain, les décisions ne se prendraient plus au plus haut niveau, bien au contraire, mais que les marges de manœuvre sont également locales pour imposer nos choix et nos revendications.

Bien loin d'accepter une logique qui va à l'encontre des intérêts des travailleurs, **la démarche CGT est d'utiliser l'action locale pour s'inscrire dans la construction des territoires, des entreprises, des services publics.** Cela demande sûrement à **repenser notre activité syndicale afin de la rendre plus pertinente à l'échelle des territoires et renforcer nos propositions sur les questions du développement économique, des critères sociaux et environnementaux.** Il nous faut être bâtisseur de politiques pour mieux produire, mieux vivre, mieux comprendre, mieux former, mieux soigner... Cela permettrait de rompre définitivement avec l'hégémonie de l'idéologie capitaliste.

Alors, comment prendre appui sur une analyse lucide des défis sociétaux ?

- Le défi environnemental, avec à la fois les dérèglements climatiques et la raréfaction de la biodiversité.
- Le défi démographique, avec le vieillissement de la population et les possibles oppositions générationnelles.
- Le défi des inégalités, avec l'inexorable progression de la pauvreté, du déclassement et la poursuite de la progression des inégalités d'espérance de vie.
- Le défi de l'accélération de la numérisation, qui

produit des inégalités, avec une révolution des usages qui crée un changement profond dans notre manière de nous organiser en société, de communiquer les informations, de rêver.

Tous ces défis se concentrent, se conjuguent dans les territoires, avec leurs singularités certes, mais tous traversés par ces mêmes réalités. Aussi notre centre de gravité que sont les milieux de travail au cœur des territoires est totalement approprié pour l'action.

Pour la CGT, le territoire appartient aux travailleurs, c'est là qu'ils vivent et qu'ils travaillent, c'est aussi là qu'ils doivent être acteurs de son évolution. En même temps qu'il est nécessaire de développer les mobilisations, il est tout aussi utile de travailler à être force de proposition et en capacité de coordonner nos interventions pour gagner en efficacité.

Intervenir dans l'entreprise, ou le service, la filière, le ministère, et sur le territoire avec le même message suppose des efforts d'organisation pour travailler autrement et mieux.

Le « travail ensemble » entre organisations CGT professionnelles et territoriales est un gage d'efficacité, comme en témoignent les exemples, de plus en plus nombreux, que nous avons identifiés sur le territoire national.

Se mettre en situation d'être acteurs des activités économiques, d'anticiper les transitions pour faire du travail et des emplois le moteur de ces transformations, est le cœur du plan de rupture qu'ambitionne la CGT pour et avec les travailleurs.

Notre capacité, et c'est la force que n'ont pas nos adversaires, est la mise en commun de nos diversités pour construire les bases d'une société nouvelle. Ceci nécessite de se poser et de **réfléchir ensemble à définir nos besoins et les moyens de les porter.** Il y a d'abord l'entreprise ou le lieu de travail, car c'est bien là que se confrontent les intérêts et se créent les richesses.

Nous sommes bien au cœur de notre démarche syndicale qui trouve son sens dans la double besogne, du quotidien aux enjeux de transformations sociales.